

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AFASOP \\(Association Loi 1901\\)		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [ ]					
Adresse de l'entreprise 0003 Rue Vaudetard 92130 ISSY LES MOULINEAUX		Durée de l'exercice précédent* [ ]					
Numéro SIRET* 4 0 3 2 9 7 7 3 2 0 0 0 2 2			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/08/2023				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	20 745	20 745	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	82 961	82 961	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	229 717	191 714	38 004
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 717		5 717
	<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	339 140	295 420	43 721
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	554 945		554 945
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 024		2 024
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	93 299		93 299	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	44		44	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	650 313		650 313	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>	989 453	295 420	694 033	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>AFASOP \\(Association Loi 1901\\)</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	5 248
	Report à nouveau	DH	-145 220
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	-298 627
	Subventions d'investissement	DJ	33 959
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	-404 641
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	113 534
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	113 004
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 962
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	700 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	149 174
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 098 674
	Écarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	694 033
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	985 140	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	476 500	FH		FI	476 500	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	476 500	FK		FL	476 500	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	18 617	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 762	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	496 878	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	481 227	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 500	
	Salaires et traitements*					FY	154 530	
	Charges sociales (10)					FZ	70 761	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	11 859
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	74 329		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	804 205		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	-307 327		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV			
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	-307 327		

Désignation de l'entreprise AFASOP \\(Association Loi 1901\\)		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 8 700
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 8 700
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 8 700	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 505 578	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 804 205	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN -298 627	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1 42	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
7770000 - Quote part subv investissement		8 700	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>AFASOP \\(Association Loi 1901\\)</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	20 744	KE		KF	1			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	82 961	KT		KU	0			
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	148 545	KW		KX	0			
	Matériel de transport*				KY		KZ		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	81 171	LC		LD	1			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	<b>TOTAL III</b>				LN	312 677	LO		LP	1			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	5 716	1U		1V	1				
<b>TOTAL IV</b>				LQ	5 716	LR		LS	1				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	339 137	ØH		ØJ	3				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV	20 745	LW		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	82 961	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	148 545	MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	81 172	MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
<b>TOTAL III</b>				IY		NG	312 678	NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	5 717	2F		2G		
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ	5 717	NK		2H		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK	339 140	ØL		ØM			

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AFASOP \\\(Association Loi 1901\\)										Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>CADRE A</b>														
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH		
<b>TOTAL I</b>			RK			RM			RN			RO		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT		
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions			PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD			QE			QF		
			Matériel de transport			QH			QI			QJ		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN			QO		
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT		
<b>TOTAL II</b>			QU			QV			QW			QX		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>			ØN			ØP			ØQ			ØR		
<b>CADRE B</b>														
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
<b>TOTAL I</b>		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5						
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3					
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5						
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4					
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2					
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
<b>TOTAL II</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participation		NL				NM					NO			
<b>Total général (I+II+III)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			
<b>CADRE C</b>														
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP		SR				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AFASOP \\(Association Loi 1901\\)

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	18 575	
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	5 717	UV		UW	5 717			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1		1					
	Autres créances clients		UX	554 944		554 944					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 620		1 620					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24		24				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	2 000		2 000				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	-8 000		-8 000					
	Charges constatées d'avance		VS	44		44					
	<b>TOTAUX</b>			VT	556 350	VU	550 633	VV	5 717		
RENVOS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	113 004		113 004						
Personnel et comptes rattachés		8C	-1 620		-1 620						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 170		16 170						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 412		8 412					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	700 000		700 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	149 174		149 174						
<b>TOTAUX</b>			VY	985 140	VZ	985 140					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : AFASOP \\(Association Loi 1901\\)		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/08/2023					
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	WB			
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
		- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ			
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3				
<b>TOTAL I</b>					WR				
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
		- imposées au taux de 0 %				WH			
		- imposées au taux de 19 %				WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		( Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation )	2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY			
	Majoration d'amortissement*					XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		YG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2				
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI				
- bénéfice (I moins II)									
- déficit (II moins I)						XJ	298 627		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					XN	XO	298 627		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>AFASOP \\(Association Loi 1901\\)</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	140 640
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		<b>K6</b>	140 640
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	298 627
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	439 267
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer			
		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <b>AFASOP \\(Association Loi 1901\\)</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-145 219		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
				Report à nouveau		ZG		-145 219					
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH		-145 219					
<b>TOTAL I</b>										ØF	-145 219	<b>TOTAL II</b>	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier		( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier												
	— Effets portés à l'escompte et non échus												
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance												
	— Locations, charges locatives et de copropriété		( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ		99 134				
	— Personnel extérieur à l'entreprise												
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												
	— Autres comptes		( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST		95 339				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE												
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés		( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS			9Z		9 539				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée												
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												
DIVERS	— Montant brut des salaires *												
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies												
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : AFASOP \\\(Association Loi 1901\\\) Néant \*

Exercice ouvert le : .....01/09/2022..... et clos le : .....31/08/2023..... Durée en nombre de mois

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	20
Dont apprentis	YF	1
Dont handicapés	YG	1
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	476 500
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	-47
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>476 452</b>

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 762
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	89
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>1 851</b>

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	8 851
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	381 549
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	465
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	74 329
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>465 193</b>

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 13 110

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**  
**Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.**

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	476 500
Effectifs au sens de la CVAE	EY	20
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	333 404 504
Période de référence	GY	0 1 / 0 9 / 2 0 2 2 GZ 3 1 / 0 8 / 2 0 2 3
Date de cessation	HR	/ / / / / / / /

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).  
 (\*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Néant \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2023

N° SIRET

4 0 3 2 9 7 7 3 2 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AFASOP \\(Association Loi 1901\\)

ADRESSE (voie)

0003 Rue Vaudetard

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD**  
2023

Exercice ouvert le	01/09/2022	et clos le	31/08/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
AFASOP \\\(Association Loi 1901\\)	3 Rue Vaudetard
SIRET 4 0 3 2 9 7 7 3 2 0 0 0 2 2	92130 ISSY LES MOULINEAUX
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
3	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées Formation continue d'adultes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	298 627
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE1000

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire : .....			
- du comptable : .....			
			Tél : .....
- du conseil : .....			
			Tél : .....
- du CGA ou du viseur conventionné : .....			
			Tél : .....
- N° d'agrément : .....			

**Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction  
et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI**  
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la  
détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

2464

31/08/2023

**AFASOP \((Association Loi 1901)\)**  
**403297732**

**I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice**

**A – Règles de droit commun**

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a – 30%*b et a – 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75%	(c-2)	

**B – Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé**

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75% x (c-1)	f	

**C – Règles applicables aux situations de sous-capitalisation**

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres.	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres.	h	

**II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report**

**A – Suivi des charges financières nettes en report**

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019).	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant des charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g)+1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) – (j) + (k)	l	

**B – Suivi des capacités de déduction inemployées en report**

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				3 000 000

(1) cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c)-(f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant du transfert.



**| AFASOP**  
**ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET**  
**L'APPRENTISSAGE DU SUD-OUEST PARISIEN**

Association loi 1901  
3 rue Vaudetard  
92130 Issy-les-Moulineaux

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**| EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023**

Aux membres de l'Association AFASOP,

**1. OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour la formation et l'apprentissage du sud-ouest parisien – AFASOP relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**2. FONDEMENT DE L'OPINION**

---

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note II-G de l'annexe relative au chiffre d'affaires expose la règle relative à son rattachement à l'exercice et les modalités de sa comptabilisation par nature de prestation rendue. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du caractère approprié de celles retenues relatives au chiffre d'affaires et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association

#### **5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 janvier 2024

Le commissaire aux comptes

BM&A

*Eric Blache*

Eric Blache



Céline Claro

# **COMPTES ANNUELS**

## **AFASOP (Association Loi 1901)**

**3 rue Vaudetard 92130 ISSY LES MOULINEAUX**

**DATE DE CLOTURE : 31/08/2023**

# Sommaire

<a href="#">Page de garde.....</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">Sommaire.....</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">Etats financiers.....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">Bilan - Actif.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Bilan - Passif.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Compte de résultat.....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Compte de résultat (suite).....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">Annexes aux états financiers.....</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">Faits Caractéristiques.....</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">Principes, règles, méthodes.....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Informations sur le bilan.....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">Immobilisations.....</a>	<a href="#">15</a>
<a href="#">Amortissements.....</a>	<a href="#">16</a>
<a href="#">Provisions au bilan.....</a>	<a href="#">17</a>
<a href="#">Créances et Dettes.....</a>	<a href="#">18</a>
<a href="#">Variation des fonds propres.....</a>	<a href="#">19</a>
<a href="#">Charges à payer-Produits à rec.....</a>	<a href="#">20</a>
<a href="#">Charges et produits d'avance.....</a>	<a href="#">21</a>
<a href="#">Informations sur le résultat.....</a>	<a href="#">22</a>
<a href="#">Autres Informations.....</a>	<a href="#">24</a>

## **ETATS FINANCIERS**

**AFASOP (Association Loi 1901)**

**DATE DE CLOTURE : 31/08/2023**

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/08/2023			31/08/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	20 745	20 745	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>20 745</b>	<b>20 745</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	82 961	82 961	0	0
Autres immobilisations corporelles	229 717	191 714	38 004	49 863
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>312 678</b>	<b>274 675</b>	<b>38 004</b>	<b>49 863</b>
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	5 717	0	5 717	5 716
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>5 717</b>	<b>0</b>	<b>5 717</b>	<b>5 716</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>339 140</b>	<b>295 420</b>	<b>43 721</b>	<b>55 579</b>
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
<b>TOTAL Stock</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	554 945	0	554 945	666 429
Autres créances	2 024	0	2 024	7 196
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>TOTAL Créances</b>	<b>556 969</b>	<b>0</b>	<b>556 969</b>	<b>673 625</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	93 299	0	93 299	101 297
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>93 299</b>	<b>0</b>	<b>93 299</b>	<b>101 297</b>
Charges constatées d'avance	44	0	44	681
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>650 313</b>	<b>0</b>	<b>650 313</b>	<b>775 603</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>989 453</b>	<b>295 420</b>	<b>694 033</b>	<b>831 182</b>

## Bilan passif

BILAN-PASSIF		31/08/2023	31/08/2022
Fonds propres	dont versé : 0	0	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		0	5 247
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	5 248	0
<b>TOTAL</b>		<b>5 248</b>	<b>5 247</b>
Report à nouveau		-145 220	0
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>-298 627</b>	<b>-145 219</b>
Subventions d'investissement		33 959	42 658
Provisions réglementées		0	0
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>		<b>-404 641</b>	<b>-97 314</b>
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		0	0
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
<b>TOTAL Dettes financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		113 534	14 136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		113 004	883 088
Dettes fiscales et sociales		22 962	31 273
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		700 000	0
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>		<b>949 500</b>	<b>928 497</b>
Produits constatés d'avance		149 174	0
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>		<b>1 098 674</b>	<b>928 497</b>
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>		<b>694 033</b>	<b>831 183</b>

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/08/2023			31/08/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	476 500	0	476 500	926 332
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>476 500</b>	<b>0</b>	<b>476 500</b>	<b>926 332</b>
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			18 617	42 258
Autres produits			1 762	426
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>496 878</b>	<b>969 016</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			481 227	338 367
Impôts, taxes et versements assimilés			11 500	111 938
Salaires et traitements			154 530	449 895
Charges sociales			70 761	185 657
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	11 859	13 122
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	2 838
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges			74 329	36 840
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>804 205</b>	<b>1 138 657</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-307 327</b>	<b>-169 642</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			0	0
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-307 327</b>	<b>-169 642</b>

## Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	6 895
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 700	18 529
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>8 700</b>	<b>25 424</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	1 002
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>0</b>	<b>1 002</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>8 700</b>	<b>24 422</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>505 578</b>	<b>994 442</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>804 205</b>	<b>1 139 662</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>-298 627</b>	<b>-145 219</b>

## **ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS**

**AFASOP (Association Loi 1901)**

**DATE DE CLOTURE : 31/08/2023**

## I-Faits caractéristiques

AFASOP (Association Loi 1901) propose des formations en apprentissage.

Son exercice débute le 01/09/2022 et se termine le 31/08/2023 .

Il a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent a une durée de 12 mois.

## A-Evènements principaux de l'exercice

Le résultat net au 31/08/2023 est de -298 627 € .

## B-Comparabilité des exercices

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode comptable n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Un changement d'outil de gestion fiscale a été mis en place pour l'ensemble des sociétés du groupe auquel appartient l'association afin de répondre à de nouvelles obligations fiscales (Groupe TVA). Ce changement a impliqué une reprise de données sur la base des déclarations auprès de la DGFiP en arrondi pour l'année précédente présentée dans les états financiers et annexes de cet exercice.

## C-Evènements postérieurs

Il n'y a eu aucun évènement significatif postérieurement à la clôture des comptes.

## II-Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général selon le règlement N°2018-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### A-Fonds de commerce

L'association AFASOP n'est pas concernée.

### B-Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les méthodes et durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Immobilisations amortissables		Catégorie	Méthode	Durée
Frais d'établissement et de développement (I)		Frais d'établissement	Linéaire	5 ans
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		Concessions, brevets, marques	Linéaire	5 ans
		Logiciels pédagogiques / administratifs	Linéaire	2 à 3 ans
		Autres incorporels (par exception / sites internet/web)	Linéaire	Selon la nature et la durée d'utilisation
Terrains	Agencements et aménagements	Travaux généraux de structure sur le bâtiment (climatisation, électricité, plomberie, ...)	Linéaire	10 ans
Constructions	Installations générales, agencements	Installations générales, agencements	Linéaire	9 ans
Installations techniques, matériels et outillages		Matériel à destination pédagogique (équipent salles de cours, studios,...)	Linéaire	5 à 10 ans
	Installations générales, agencements divers	Travaux hors structure (moquette, peinture, aménagements de classe, laboratoire, amphithéâtre, ...)	Linéaire	10 ans
	Matériel de transport	Véhicules	Linéaire	5 ans

Autres immo. corporelles	Matériel de bureau, informatique et mobilier	Matériel administratif ou scolaire (machines à calculer/à peser/à affranchir, tableau blanc/noir, rétroprojecteur, appareil photo, ...)	Linéaire	5 ans
		Matériel informatique (ordinateurs, écrans, tableaux numériques, ...)	Linéaire	3 ans
		Matériel audio et vidéo (TV, enceintes, caméras, ...)	Linéaire	3 ans
		Mobilier administratif ou scolaire (tables, chaises, armoires, meubles, ...)	Linéaire	5 à 8 ans
	Divers	Autres corporels (par exception)	Linéaire	Selon la nature et la durée d'utilisation

### C-Immobilisations financières

Les immobilisations financières comportent des dépôts de garantie versés inscrits à leur coût d'acquisition.

### D-Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable. Cette dépréciation est constituée sur la base d'une analyse des risques de recouvrement clients. Ces risques sont évalués individuellement.

### E-Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens et services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

### F-Provisions risques et charges

L'association n'est pas concernée.

### G-Chiffre d'affaires et résultat

Le chiffre d'affaires de l'exercice est composé principalement des frais de scolarité relatifs aux formations en apprentissage et alternance dispensées par l'association.

Le principe de rattachement de ce revenu par exercice est fondé sur le positionnement dans le temps des formations prestées, indépendamment des dates de leur contractualisation et de leur facturation. Les périodes scolaires annuelles étant quasiment intégralement encadrées par celles de l'exercice social de la société, du 1er septembre N-1 au 31 août N, les frais de scolarité de l'exercice clos le 31 août N correspondent, pour l'essentiel, aux formations dispensées au titre de la saison scolaire 01/09/N-1 au 31/08/N.

Les frais de scolarité des formations en alternance sont facturés au rythme des formations effectivement dispensées (période scolaire), selon des modalités distinctes en fonction de la nature du dispositif contractuel :

- les prestations de formation afférentes aux contrats de professionnalisation sont facturées périodiquement, principalement aux Opérateurs de Compétences (OPCO), voire aux employeurs des étudiants alternants, en fonction des heures de formation effectivement prestées.

- les prestations de formation afférentes aux contrats d'apprentissage sont facturées aux Opérateurs de Compétences (OPCO), mensuellement, par lissage des frais de scolarité contractualisés au titre de l'année scolaire en cours.

Les prestations non facturées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en factures à établir.

## III- Informations sur le bilan

### A-Bilan actif

#### 1- Immobilisations

Cf. tableau des « immobilisations » : montants bruts à l'actif, acquisitions et cessions de l'exercice par type d'immobilisations.

#### **\* Informations détaillées sur les immobilisations financières :**

Les immobilisations financières correspondent à un dépôt de garantie de 5.717€ versé selon un contrat de mise à disposition locaux utilisés. Il n'y a pas eu de variation sur l'exercice.

#### 2- Amortissements

Cf. tableau des « amortissements » : cumuls, dotations et reprises d'amortissement par type d'immobilisations.

#### 3- Créances

Cf. tableau des « provisions et dépréciations » : cumuls, dotations et reprises de l'exercice des dépréciations clients.

Cf. tableau des « créances et dettes » : détail des créances et leurs échéances.

Les créances clients représentent pour 554.945€ et se décomposent ainsi :

- créances clients courantes pour 405.597€
- Factures à établir clients "Apprentissage" pour 149.347€

#### 4- Comptes de régularisation

#### **\* Les produits à recevoir**

Cf. tableau des « produits à recevoir ».

#### **\* Les charges constatées d'avance**

Cf. tableau du « détail des charges & produits constatés d'avance ».

Il s'agit de charges de fournisseurs Intra groupe pour 44€.

### B-Bilan passif

#### 1- Variation des capitaux propres

Le statut d'association loi 1901 du CFA AFASOP le dispense de capital.

#### 2- Capital social

Cf. tableau du « Capital social».

### 3- Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement inscrites correspondent à des aides perçues pour la réalisation d'investissement pour l'association.

Elles sont amorties sur le mode linéaire et sur une durée identique aux actifs inscrits en immobilisation acquis grâce à celles-ci.

	31/08/2022	Augmentation(s) Dotation(s)	31/08/2023
Subventions	333 423 €	0 €	333 423 €
Amortissement annuel	290 765 €	8 700 €	299 465 €
Subventions nettes	42 658 €		33 958 €

des

Subventions

15 177 €

Subventions

54 221 €

exonération

264 026 €

de Taxe

**333 423 €**

### 4- Provision pour risques et charges

L'association n'est pas concernée.

### 5- Dettes financières

L'association n'est pas concernée.

### 6- Autres dettes

Dettes avec notre partenaire CFQ de 700.000€

### 7- Comptes de régularisation

#### **\* Charges à payer**

##### - Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Cf. tableau du «Charges à payer et Produits à recevoir».

##### - Dettes Sociales et Fiscales

Cf. tableau du «Charges à payer et Produits à recevoir».

#### **\* Produits constatés d'avance**

Cf. tableau du « détail des charges & produits constatés d'avance ».

## Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	20 745	0	1	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 961	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	148 545	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	81 172	0	1	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>312 678</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	5 717	0	1	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 717</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>339 140</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	20 745	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	agencements et aménagements des	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	82 961	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	148 545	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	81 172	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>312 678</b>	<b>0</b>
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	5 717	0
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 717</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>339 140</b>	<b>0</b>

## Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		20 745	0	0	20 745		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		82 961	0	0	82 961		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	101 927	8 700	0	110 627		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	77 927	3 160	0	81 087		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>262 815</b>	<b>11 861</b>	<b>0</b>	<b>274 676</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>283 560</b>	<b>11 862</b>	<b>0</b>	<b>295 421</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
<b>CORPO.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acquis. de titres	0			0			0
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

## Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	18 574	1	18 575	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
<b>TOTAL (III)</b>	<b>18 574</b>	<b>1</b>	<b>18 575</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>18 574</b>	<b>1</b>	<b>18 575</b>	<b>0</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	18 575	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

## Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			0	0	0
Autres immos financières			5 717	0	5 717
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>5 717</b>	<b>0</b>	<b>5 717</b>
Clients douteux ou litigieux			1	1	0
Autres créances clients			554 944	554 944	0
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			1 620	1 620	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		24	24	0
	Autres impôts		0	0	0
	Etat - divers		2 000	2 000	0
Groupes et associés			0	0	0
Débiteurs divers			-8 000	-8 000	0
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>			<b>550 589</b>	<b>550 589</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance			44	44	0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>			<b>556 350</b>	<b>550 633</b>	<b>5 717</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		113 004	113 004	0	0
Personnel et comptes rattachés		-1 620	-1 620	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		16 170	16 170	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	8 412	8 412	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		700 000	700 000	0	0
Autres dettes		0	0	0	0
Dettes représentatives de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		149 174	149 174	0	0
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>985 140</b>	<b>985 140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

## Variation des fonds propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	0						0
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	5 247		5 247				0 (*)
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0	5 248					5 248 (*)
Report à nouveau	0		145 220				-145 220
Résultat de l'exercice	-145 220	-298 627	-145 220				-298 627
Subventions d'investissement	42 658		8 699				33 959
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-97 315</b>	<b>-293 379</b>	<b>13 946</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-404 640</b>

L'association a des fonds propres négatifs de -97.314€ à l'ouverture portés à -404.640€ à la clôture après résultat déficitaire de l'exercice de -298.627€.

(\*) Il est à noter que la somme de 5248€ inscrite antérieurement en réserve légale a été repositionnée dans les autres réserves auxquelles elle appartient. S'agissant d'une association loi 1901, il n'y a pas de réserve légale dont l'obligation est réservée aux sociétés.

<b>Charges à payer</b>	
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus non échus	0
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant</b>
Factures non parvenues Fournisseurs honoraires	7 964
<b>Total</b>	<b>7 964</b>
<b>Dettes sociales et fiscales</b>	<b>Montant</b>
Etat charges à payer Aide Ministère du Travail	-2 000
<b>Total</b>	<b>-2 000</b>
Divers charges à payer	0
<b>Produits à recevoir</b>	
	<b>Montant</b>
Factures à établir clients et comptes rattachés Formation Apprentissage	149 347
Produits à recevoir Etat et autres collectivités publiques	2 000
<b>Total</b>	<b>151 347</b>

## Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance (CCA)	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Fournisseurs Intragroupes	44	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance (PCA)	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA Formation Apprentissage	149 174	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>149 174</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## IV- Informations sur le résultat

### A- Ventilation du chiffre d'affaires

L'ensemble du chiffre d'affaires a été réalisé en France.

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur	31/08/2023	31/08/2022	Variation
Ventes de marchandises	- €	- €	0%
Production vendue services	476 499,74 €	926 332,00 €	-49%
<b>TOTAL</b>	<b>476 500</b>	<b>926 332</b>	<b>-49%</b>

Détail des prestations de services	31/08/2023	31/08/2022	Variation
Formation Apprentissage	473 929,00 €	1 099 408,00 €	-57%
Activités annexes	2 571,00 €	- 173 075,00 €	-101%
<b>TOTAL</b>	<b>476 500</b>	<b>926 333</b>	<b>-49%</b>

### B- Résultat financier

Le résultat financier à la clôture s'élève à 0€.

### C- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 8.700€ sur l'exercice.

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Quote part subv investissement	0	8 700
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>8 700</b>

### D- Transfert de charges

Les transferts de charges concernent des indemnités journalières de sécurité sociale et prévoyance reçues sur l'exercice pour les prises en charge des salariés absents.

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	42
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>

### F- Impôt sur les sociétés

Conformément à l'article 219-I du CGI, le taux normal de l'impôt sur les sociétés en vigueur à la date de clôture fiscale a été appliqué.

Le taux d'imposition a progressivement baissé depuis les exercices ouverts au 1er janvier 2017.

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, le barème en vigueur à été appliqué avec un taux d'impôt société de 25% sur la totalité des bénéfices.

Une contribution sociale de 3.3% en vigueur est appliquée en complément et calculée sur l'impôt société dû après abattement de 763.000 euros lorsque l'impôt société dépasse cette somme.

L'association a un résultat comptable et fiscal déficitaire à la clôture de l'exercice. Lelle n'a donc pas d'impôt pour cet exercice.

	Impôt (RF * 25%)	Contribution sociale (IS>763.000€ * 3.3%)	Total
Impôt sur les sociétés à la clôture de l'exercice	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### G-Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont conclues à des conditions normales de marché et concernent des entités détenues (directement ou indirectement) en totalité ou majoritairement par une même société mère.

## V-Autres informations

### A-Effectif moyen par catégorie

Effectif	Effectif moyen salarié
	31/08/2023
Cadres	1,30
Employés	0,00
Techniciens	0,40
<b>TOTAL</b>	<b>1,70</b>

### B-Rémunération des dirigeants

Le montant n'est pas communiqué car il reviendrait à divulguer des rémunérations individuelles.

### C-Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

Honoraires CAC pour la clôture des comptes :		CAC Cabinet BM&A
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes		6 200 €
<b>Honoraires totaux</b>	<b>0 €</b>	<b>6 200 €</b>

### D-Engagements de retraite

Aucune provision au titre des indemnités de départ n'est comptabilisée dans les comptes annuels.

### E-Autres engagements hors bilan

L'association AFASOP n'a aucun autre engagement donné ou reçu.



11 rue de Laborde • 75008 Paris  
+33(0)1 40 08 99 50 • [www.bma-groupe.com](http://www.bma-groupe.com)

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes  
attachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €  
RCS Paris 348 461 443

